

Valérie LACROUTE

Députée de Seine-et-Marne
Ancien Maire de Nemours

Fontainebleau, le 10 décembre 2018

Madame, Monsieur,

Vous avez attiré mon attention sur la possibilité de déposer à l'Assemblée nationale une motion tendant à réunir la Haute Cour afin de prononcer la destitution du Président de la République, conformément à l'article 68 de la Constitution.

Je comprends tout à fait les raisons de votre colère, ainsi que les difficultés auxquelles les Français sont confrontés chaque jour, en particulier dans les territoires ruraux et périurbains.

L'incompréhension face à un pouvoir exécutif qui reste sourd à ces problèmes est légitime. Le ras-le-bol fiscal est réel. C'est pour cela que le Groupe LR a fermement combattu la hausse des taxes sur le carburant prévue dans le budget de l'Etat.

Depuis 18 mois, les députés du Groupe LR se sont résolument opposés à la politique menée par le chef de l'Etat et le Gouvernement. Cette politique injuste est bien loin des promesses du candidat Macron.

Dans le programme de la présidentielle, Emmanuel Macron n'a jamais indiqué les hausses de taxes qu'il prévoyait. La seule annonce était la convergence de la fiscalité entre le diesel et l'essence.

On est bien au-delà, car il a considérablement durci et rendu plus brutale la trajectoire de la fiscalité sur le carbone au détriment croissant du pouvoir d'achat des Français.

Vous souhaitez que l'Assemblée Nationale destitue le Président de la République. Sachez que l'article 68 ne peut être utilisé que dans des cas très exceptionnels, et n'a d'ailleurs jamais été utilisé.

Il ne peut pas l'être pour sanctionner un projet ou un programme politique, et ne peut l'être que si l'institution même de la Présidence de la République est mise en péril par le comportement du Président.

Cet article n'est pas destiné à sanctionner la politique menée par un Président, mais à apprécier son rôle comme gardien de la Constitution.

En revanche, le Groupe LR propose de redonner la parole aux Français grâce à un référendum sur la politique fiscale énergétique, car c'est avec leur assentiment que les réformes pourront se faire et que nous arriverons à faire changer les choses.

Vous pouvez compter sur les députés du Groupe LR pour être attentifs aux revendications qui se sont exprimées ces derniers jours, et continuer à lutter contre les mesures injustes de ce Gouvernement.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations respectueuses.

Bien à vous



Valérie LACROUTE